

Lettre d'information

Natura 2000 Bresse jurassienne

NUMÉRO L

DÉCEMBRE 2021



SOMMAIRE:

- P1 : Édito
- P2 et 3 : Le site de la Bresse jurassienne en actions
- P4 : Zoom sur ... la Marsilée à quatre feuilles

Le dernier rapport du GIEC sur les conséquences du réchauffement climatique vient de paraître. Ses conclusions sont une nouvelle fois alarmantes pour notre avenir, mais une fois de plus les actions ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Là où il faudrait une mobilisation à l'échelle de la planète, rien ou pas grand-chose. Comme si les dirigeants des principaux pays concernés baissaient les bras face à l'ampleur de la tâche.

Et pourtant, près de nous, un exemple récent vient nous dé-

montrer qu'avec de la volonté, on peut mobiliser des moyens, des énergies, et tenter d'inverser une situation qui paraissait irréversible.

En effet, c'est bien la ténacité de nos chargées de missions sur les deux sites Natura 2000 qui a permis de trouver les moyens financiers et humains pour débuter le chantier d'arrachage de la jussie. Cette plante invasive qui avait colonisé 80% de la surface de l'étang du Meix à Neublans, menaçait toute la chaîne des étangs situés en aval. Il était donc urgent d'agir.

Etang Crozat a Recanoz

Après plusieurs semaines de travail dans des conditions très difficiles, ce qui ressemblait à un chantier titanesque laisse entrevoir une possibilité de maîtriser la situation. Cela démontre qu'une bataille n'est jamais perdue tant qu'elle n'est pas livrée, mais également toute la pertinence d'un outil de terrain tel que Natura 2000.

Guy Savoye Président du Comité de pilotage











Animation nature : à la découverte des champignons !

Le 27 octobre dernier, une sortie de reconnaissance de champignons a eu lieu sur la commune de Fontainebrux.

Animé par Hervé Troussard et Joseph Martin, de la Société d'Histoire Naturelle du Jura, cet évènement a



Petits et grands se sont pris au jeu de la cueillette

Animé par Hervé Troussard et Joseph Martin, de la Société d'Histoire Naturelle du Jura, cet évènement a permis à un public de tout âge de découvrir la diversité des espèces de champignons du Bois des Vernes.

Les participants ont d'abord été invités à se balader dans la zone et à cueillir un maximum de champignons différents, avant d'effectuer la session de reconnaissance. Et quelle récolte! Pas moins de 60 espèces ont été identifiées. Dommage pour les gourmands, malgré les formes et les couleurs attrayantes, très peu de ces champignons étaient comestibles et/ou savoureux...

Le lieu de la sortie n'a pas été choisi au hasard : il s'agit d'un îlot de sénescence. Mis en place sur une parcelle communale en 2020, ce bois ne sera pas exploité pendant 30 ans.

Le dispositif a pour but de favoriser le développement de gros bois et de bois sénescents. Ces derniers présentent cavités, fentes, écorce abîmée ou d'autres particularités bénéfiques pour la faune forestière. En effet, pics, chauves-souris et insectes xylophages y trouvent à la fois gîte et couvert!

Une indemnité, destinée à compenser les pertes financières liées à la non-exploitation du bois, a été attribuée à la commune porteuse du projet.

Début de la saison des travaux de restauration à Oussières

La plupart des travaux en milieux naturels sont réalisés en dehors des périodes sensibles pour la faune et la flore. Celles-ci, correspondant aux périodes de reproduction, de nidification et d'élevage des jeunes, s'étendent généralement de mifévrier à début septembre. A Oussières, deux mares ont fait l'objet cet automne d'un contrat de restauration Natura 2000.

La première étape des travaux a consisté en l'abattage d'arbres sélectionnés à proximité. La lumière peut à nouveau atteindre la surface de l'eau. Les rayons UV limiteront le développement d'algues en surface et des plantes photosynthétiques

pourront recoloniser plus facilement les abords de la pièce d'eau.

Le curage des mares a constitué la deuxième phase des travaux. Cette action va permettre un volume d'eau suffisant sur une période plus longue de l'année. Associé au reprofilage des berges en pente douce, ce travail de terrassement rend l'accès à la mare plus facile pour les différentes espèces de faune.

Pour compléter ce projet, une animation destinée aux habitants d'Oussières devrait avoir lieu au printemps prochain afin de présenter les multiples intérêts des mares forestières et la biodiversité qu'elles abritent.



Mare avant travaux (comblement naturel, déchets, ...)



Mare après travaux (lumière, profondeur, ...)

Diffusion du guide « Gestion d'un étang »



Les guides tout juste arrivés de chez l'imprimeur

La Bresse jurassienne compte de nombreux étangs, accueillant une grande diversité d'espèces de faune et de flore. Cependant, un bon nombre d'entre eux sont gérés de façon très ponctuelle et/ou non adaptée. Ils risquent à terme de subir un phénomène dit d'atterrissement (accumulation de sédiments qui mène au comblement progressif de la pièce d'eau) ou d'être envahis d'espèces exotiques. Ces menaces risquent de porter atteinte à la biodiversité caractéristique de ces milieux particuliers.

Aussi, un guide expliquant les pratiques de base d'une gestion traditionnelle et favorable à la biodiversité a été créé en collaboration avec plusieurs acteurs du territoire. Il contient également des informations sur la réglementation, les espèces exotiques envahissantes ainsi que les contacts ressources en cas de question.

Ce guide devrait être diffusé prochainement auprès des propriétaires d'étangs, mais également des communes et des associations de pêche.

Nuit des Dragons : les salamandres au rendez-vous!

Le programme national de sciences participatives « Un dragon ! Dans mon jardin ? » est coordonné par l'Union nationale des CPIE, la Société Herpétologique de France et le Muséum d'Histoire Naturelle. Il vise à améliorer les connaissances nécessaires à la conservation des amphibiens et des reptiles sur le territoire métropolitain. Ces groupes sont en effet fortement menacés. L'inventaire de leurs populations est donc essentiel pour concentrer les efforts de protection.

La Nuit des Dragons, comptage nocturne spécifique aux Salamandres tachetées, a lieu tous les ans entre septembre et novembre. Réalisé cet année à proximité de l'étang Crozat sur la commune de Recanoz, il a regroupé un petit groupe de bénévoles curieux. Durant la demi-heure de recherche le long d'un transect, ce ne sont pas moins de six salamandres qui se sont montrées, pour le plus grand plaisir des observateurs, petits et grands!

« Une espèce sur cinq de reptiles et d'amphibiens est menacée de disparition en France » , UICN, 2015.



Salamandre ayant pointé le bout de s<mark>on nez</mark>

Clap de fin pour l'étude entomologie-malacologie

L'un des objectifs de l'animation des sites Natura 2000 est l'amélioration des connaissances naturalistes des territoires. En effet, pour pouvoir mettre en place des actions de conservation ou de restauration, il est nécessaire d'identifier et de prioriser les habitats naturels et les espèces qui pourraient en bénéficier.

Débutée en 2019, une étude entomologique (étude des insectes) et malacologique (étude des mollusques) a été réalisée par le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté - Observatoire Régional des Invertébrés.

Différents objectifs ont été poursuivis comme de localiser les populations et les sites remarquables au sein du site Natura 2000, évaluer l'état de conservation des populations sur une dizaine d'années (pour les espèces déjà suivies) ou faire un état des lieux initial de la conservation de population (pour les espèces sans donnée préalable), ou encore de discerner les menaces qui pèsent sur ces espèces et leurs milieux. Huit espèces à enjeux ont fait l'objet d'efforts d'inventaire particuliers:

- 3 papillons (le Damier de la Succise, la Bacchante, le Cuivré des marais)
- 4 libellules (la Leucorrhine à gros thorax, la Cordulie à corps fin, la Cordulie à deux taches, l'Agrion de Mercure)
- 1 mollusque (le Vertigo)

Les résultats de l'étude vont faire émerger des pistes de réflexion pour de nouvelles mesures de gestion (amélioration des habitats, mise en place de corridors, ...), à destination d'acteurs tels que les agriculteurs, les exploitants forestiers ou encore les propriétaires d'étang.

En 2022 devrait se monter un dossier pour une étude ornithologique du site Natura 2000 Bresse jurassienne. Même si des connaissances ponctuelles sont récoltées au moyen de suivis spécifiques, la dernière étude sur l'entièreté du site remonte à l'élaboration du DOCOB (document d'objectifs) en 2008.



Cuivré des marais

Lutte contre la Jussie à Neublans-Abergement (bis)

Présentés dans la newsletter précédente, des travaux visant à endiguer l'envahissement de la Jussie à grande fleurs (Ludwigia grandiflora) sur l'étang du Meix ont été prévus. A cause de délais administratifs, ils n'ont commencé qu'en fin d'été, au lieu d'un démarrage initial au printemps.



L'entreprise Fougère en action

L'entreprise Fougère, spécialisée dans l'arrachage manuel de cette espèce exotique envahissante, a déployé les grands moyens : pas moins de 2 camions, 4 barques et 8 personnes se sont relayées pendant plusieurs semaines, sur deux périodes (du 02/08 au 27/08 et du 13/09 au 20/09).

Cette plante, au fort pouvoir colonisateur, peut se développer sur de nouvelles surfaces à partir d'un simple bout de tige. Le ruisseau des Tenaudins, en aval, est donc aussi « contaminé ». C'est pourquoi un chantier participatif d'arrachage s'est déroulé début octobre (plusieurs éditions ont eu lieu les années passées). Les bénévoles, principalement des membres du conseil municipal et des habitants de Neublans-Abergement, ont bravé le brouillard et ont retroussé leurs manches pour endiguer les différentes stations au bord du cours d'eau.

Courant octobre, les élus et représentants des organismes financeurs ont pu apprécier l'étendue du travail réalisé à l'occasion d'un tour en barque sur la surface dégagée. Plusieurs tonnes de Jussie ont déjà été évacuées, mais la tâche est loin d'être terminée! L'année prochaine, l'entreprise se concentrera dès le printemps sur l'herbier central.

Ce sont les efforts soutenus de chacun (conseil municipal, entreprise Fougère, participants des chantiers bénévoles, propriétaire, agriculteur stockant la Jussie exportée, animatrices Natura 2000, etc.) qui devraient porter leurs fruits à long terme. Il est également essentiel de souligner l'importance du co-portage du Contrat Natura 2000 par la Communauté de Commune Bresse Haute Seille et l'EPTB Saône et Doubs. Les financements européens débloqués doivent permettre des actions d'arrachage jusqu'en 2026.

Une fougère aux allures de trèfle porte-bonheur : la Marsilée à quatre feuilles

STATUTS DE PROTECTION ET DE CONSERVATION

Convention de Berne: Annexe I / Détermination ZNIEFF: Oui

Directive Habitats-Faune-Flore: Annexe II et IV

Statut national : Protégée / Liste rouge régionale : En danger



La Marsilée se développe à la surface de l'eau

DESCRIPTION

La Marsilée à quatre feuilles (Marsilea quadrifolia) est une fougère aquatique de la famille des Marsiléacées. Selon le niveau de l'eau, elle est en partie submergée et est capable de développer des tiges jusqu'à 80 cm pour s'enraciner au fond des masses d'eau. Ses frondes (l'équivalent des feuilles chez les fougères), dont les quatre lobes sont disposés en croix, ressemblent fortement au, tant recherché, trèfle à quatre feuilles.

HABITAT

La Marsilée se retrouve en milieux humides, préférentiellement sur des étangs, mares ou bras morts de rivières, dont les berges sont en pentes douces. Ecologiquement exigeante, cette fougère s'installe sur des sols relativement pauvres, avec peu de végétation et inondés au moins une partie de l'année.

La variation du niveau de l'eau au cours des saisons est en effet nécessaire au bon déroulement de son cycle de vie. L'équilibre écologique de ces habitats est fragile, ce qui participe à la raréfaction généralisée des populations.



Marsilée sur un étang à niveau d'eau variable

REPARTITION

Actuellement « en danger » en Franche -Comté, quelques stations sont répertoriées en Bresse jurassienne et une en Haute-Saône. On en retrouve également dans le Territoire de Belfort. Alors que

l'espèce était très courante sur tout le département du Jura et jusqu'au sud de l'Alsace, l'aire de répartition de cette fougère d'eau s'est fortement réduite depuis le début du siècle dernier. La tendance de forte régression est généralisée à l'ensemble du territoire national.

DEVELOPPEMENT BIOLOGIQUE

La Marsilée est une plante dite « à éclipses ». C'est-à-dire qu'elle ne se développe pas forcément chaque année, restant en terre sous forme de graine. Les périodes aux conditions climatiques favorables permettent cependant à cette plante de croître en quantité et de se reproduire.

Les variations de niveaux entrent en compte dans le cycle de vie de la Marsilée. Elle est en effet capable de reproduction sexuée, par le biais d'une production de spores (lors d'une phase émergée) suivie d'une fécondation aquatique (nécessitant une phase immergée).

Comme de nombreuses autres plantes aquatiques, la Marsilée profite également d'un développement par multiplication végétative. Il s'agit là de l'enracinement de bouts de rhizomes qui se seraient fragmentés. Cette capacité peut être à l'origine de populations denses et étendues.

MENACES

Les milieux favorables à la Marsilée sont généralement perturbés par l'évolution des pratiques de gestion des étangs. L'intensification d'une activité piscicole ou l'arrêt d'une gestion adaptée peut entraîner l'eutrophisation progressive du plan d'eau, ce qui cause la prolifération d'algues et le recul d'une ceinture végétale typique.

Le développement de cette fougère apparaît également sensible à la qualité

de l'eau de son habitat naturel.

Aussi, la concurrence biologique, pour l'espace ou les ressources, par des espèces exotiques envahissantes, telles que la Jussie à grande fleurs, représente une menace grandissante pour les stations de Marsilée existantes.

MESURES DE GESTION

Le maintien d'une gestion piscicole traditionnelle permet de concentrer les facteurs écologiques favorables à l'implantation de la Marsilée. Les cycles d'assecs et de vidange des eaux limitent l'accumulation de sédiments et accélèrent le phénomène de minéralisation des éléments.

Une gestion durable de la végétation environnante, sans amendement ni herbicide, contribue également à maintenir un niveau d'eutrophisation bas. Par ailleurs, contenir la colonisation d'espèces denses et hautes (laîches, joncs, roseaux, ...) qui créeraient un ombrage trop important peut s'avérer utile.



Marsilée « émergée » en période sèche

BIBLIOGRAPHIE

CBNFC, 2021 (consultation en ligne): http://cbnfc-ori.org/actualite/especes-vegetales/flore-menacee-la-marsilee-quatre-feuilles

DIREN Centre – Institut pour le Développement Forestier, 2021 (consultation en ligne) : http:// www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/ Fiches_habitats/Marsilee_quatre_feuilles.pdf

INPN, 2021 (consultation en ligne) https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/107407